

CSG-CRDS,
LOI MADELIN/PER,
CESU/CHÈQUES VACANCES,
CRÉDITS ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS



Comptabilité et fiscalité BNC



Prérequis

Collaborateur en cabinet comptable



Durée

2 heures (distanciel)



Tarif 180€ net de TVA

Prise en charge par l'OPCO Atlas



05 57 81 43 50

contact@oriffpl-nouvelleaquitaine.fr



Intervenant expert fiscaliste BNC



95%*

Taux de satisfaction

* Note basée sur l'année 2026

100%**

Taux de recommandation

** Note basée sur l'année 2026

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de retraiter fiscalement la CSG-CRDS, loi Madelin/PER, CESU/Chèques vacances, crédits et réductions d'impôts.

Méthodes pédagogiques

- Expositives : par la théorie (power point);
- Actives : par la pratique (mise en situation).

Objectifs opérationnels

- Identifier la nature et le mode de comptabilisation de la CSG et de la CRDS;
- Déterminer les règles de déduction des contrats Loi Madelin et PER;
- Appliquer les dispositifs CESU et chèques-vacances et leur traitement fiscal;
- Distinguer les différents crédits et réductions d'impôts applicables à son activité;
- Traiter les indemnités journalières (IJ) dans le cadre fiscal du BNC.

Modalités d'évaluation

- Quiz en début de formation (mise à jour des connaissances);
- Quiz final de vérification des acquis;
- Questionnaire de satisfaction à chaud.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, ascenseur...)

Si vous avez des besoins spécifiques liés à votre handicap, merci de contacter notre référent handicap afin d'échanger avec lui sur l'adaptation et les aménagements personnalisés de la formation (matériel, supports...)

Référent handicap : Michel MARTIN KARMANN

Tel : 05.57.81.43.50 – Mail : arapl-martin@araplaquaine.fr

Prochaines sessions : dates à retrouver sur notre site internet

Nombre de places limité à 15 participants



MATIN OU APRÈS-MIDI

09h30 - 9h40 ou 14h - 14h10

Accueil des participants

9h40 - 11h20 ou 14h10 - 15h50

CSG-CRDS

- Comptabilisation;
- Modalités de retraitement.

Loi Madelin/PER

- Modalités de déduction;
- Plafonnement.

CESU/Chèques vacances

- Modalités de mise en application;
- Plafonnement, comptabilisation et report sur la déclaration n°2042.

Crédits et réductions d'impôt

11h20 - 11h30 ou 15h50 - 16h00

- Évaluation des connaissances et de la satisfaction;
- Débriefing, échanges.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Formation dispensée en présentiel.**

Formation organisée dans les locaux de l'ORIFF PL NA, 51 boulevard Wilson 33200 Bordeaux

- **Formation dispensée en distanciel.**

24 à 48h avant la formation, une convocation vous sera envoyée avec le lien de connexion.

Le jour de la formation, merci de vous munir d'un ordinateur, d'une caméra et d'une connexion internet de qualité.

- **Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation**

En cas de financement OPCO, l'accord de prise en charge doit être transmis avant le début de la formation.